

# Compte rendu de Réunion

## Commission de Quartier

Ranguel – Sauzelong - Pech David - Pouvourville

**Le 14 mai 2019**

> *Lieu* : Accueil de Loisirs Pech David, avenue des Côtes de Pech David

> *Participation* : 46 personnes

> *Élus présents* :

- Florie LACROIX,, Maire de Quartier 5.2 (Ranguel, Sauzelong, Pech David, Pouvourville) ;  
Conseillère Municipale déléguée à la Prévention médico-éducative chez les jeunes.
- Annette LAIGNEAU, Adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme

> *Services municipaux et métropolitains présents* :

- Vincent CONAN, chef de projet Téléphérique Urbain Sud – Tisséo Ingénierie,
- Alain VAYSSE, directeur Tisséo Collectivités,
- Camille Le MOULLAC, chargée d'études – Tisséo Collectivités,
- Eric GOSSET, directeur de l'Urbanisme – Toulouse Métropole,
- Laurie MAYET, service Planification Urbaine – Toulouse Métropole,
- Etienne BOUVIER, directeur général délégué à la Proximité – Toulouse Métropole,
- David GIUMMO, service Jardins et Espaces Verts – Ville de Toulouse,
- Marie FAUGERE, directrice Pôle Territorial Est – Toulouse Métropole, Sébastien BONNEMAISON et Carlos LOURENCO, Pôle territorial Est – Toulouse Métropole,
- Hélène PERNOT et Florent WAEGHEMAEKER – Direction de l'Action Territoriale - Secteur Sud-Est, Mairie de Toulouse

> *Excusé* :

- Francis GRASS, Président de Tisséo Ingénierie – SMAT

Florie LACROIX ouvre la séance et remercie tous les participants de leur présence. Le Maire de Quartier remercie également les intervenants et les représentants des services.

Madame LACROIX rappelle l'ordre du jour :

- Le Téléphérique Urbain Sud > Point avant le démarrage des travaux ;
- Point sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat (PLUiH) qui vient d'être voté par les instances délibératives de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole ;
- Point sur « Toulouse + verte » ;
- Actualités du quartier.

### **1 – LE TELEPHERIQUE URBAIN SUD : Point avant le démarrage des travaux :**

→ Présentation par Vincent CONAN – voir diaporama de présentation

#### ***Séance de questions / réponses avec la salle :***

- Un intervenant s'interroge sur le bruit généré par le téléphérique, car c'est une région très ventée.
- La fraction génère du bruit dans les câbles mais de manière réduite. L'impact sonore suite au choix de la technologie 3S restera non perceptible dans un environnement urbain et le niveau de bruit sera faible aux niveaux des pylônes.
- Un intervenant s'interroge sur le choix de l'emplacement des trois stations : où sont-elles par rapport à Rangueil ?
- Une des trois stations sera implantée à l'Université Paul Sabatier à proximité de la station de métro et de bus. Pour rappel, il y a trois stations dont une à Oncopole et une au CHU Rangueil.
- Le montant annoncé a été revu à la hausse, pourquoi ?
- La technologie 3S est plus chère. Le montant global s'élèvera donc à 84 M€.
- Qu'en est-il du développement des autres moyens de transport : un riverain suggère la mise en place du bus électrique. Pourquoi la ligne B n'est-elle pas doublée au vu de l'importance de la fréquentation de jour comme de nuit ?
- C'est une idée à prendre en compte.

Monsieur CONAN rappelle qu'il ne peut répondre sur les questions de transport en commun, cela ne relève pas de ses compétences.

- Quelles sont les entreprises qui vont travailler sur ce projet et y aura-t-il des embauches en local ?

- Le constructeur retenu est l'entreprise française POMA associé à Bouygues Construction. Ce marché « conception réalisation maintenance » respecte le code des marchés publics qui inclut les clauses d'insertion et favorise les entreprises locales.

- Un riverain souligne la difficulté de la fréquence des lignes de train entre Saint-Agne et Muret surtout en fin de journée entre 16h et 18h. Y a-t-il une réflexion sur le sujet ?

- Tisséo n'a pas de compétence à intervenir sur le réseau SNCF. Mais l'idée d'associer la SNCF à ce projet est intéressant.

La nouvelle ligne Linéo 5 permettra de pallier ce manque puisqu'elle desservira Portet-sur-Garonne et Empalot. C'est une connexion supplémentaire pour éviter que les véhicules viennent sur Toulouse. L'opportunité de ces liens est importante entre les différents modes de transport existants Linéo/TUS/Métro.

- La capacité de transport des passagers est de 1 500 personnes par heure. Quelles sont les comparaisons avec les autres types de transport ?

- Les cabines pourront transporter 8 000 voyageurs par jour. Ce débit pourra être étendu à terme par le rajout de cabines.

Actuellement, la ligne A accueille 200 000 personnes par jour et les bus sur les grosses lignes 20000.

Le TUS reste relativement modeste par rapport aux autres modes de transport quant à sa capacité de transport, mais il apporte un maillage de lien transversal et une desserte entre les deux berges de la Garonne qui n'existe pas encore de nos jours.

- Des pistes cyclables existent à Portet-sur-Garonne et sont inexistantes au-delà. Quelles sont les propositions envisagées ?

- Un projet est en cours qui ne relève pas de Tisséo mais de Toulouse Métropole. Par le biais de la création de la ligne de bus Linéo 5 et du TUS, un aménagement cyclable est prévu sur la route d'Espagne et une piste supplémentaire le long de la Garonne.

- Quel est le degré de pente prévu ?

- Le degré de pente au niveau de la station UPS est de 45°. La prise de hauteur est plus importante

sur le Lycée Bellevue puisque la hauteur atteint 35 mètres.

Les pentes principales et prises de hauteur maximales (70 m) se situent aux extrémités de la ligne.

- Est-il prévu une prolongation vers Saint-Orens ou sur les autres côtés géographiques de Toulouse ?

- C'est envisagé mais pas de confirmation ferme et définitive en ce sens aujourd'hui. Actuellement, des lignes de bus structurantes existent qui permettent une connexion vers Montaudran, Basso Cambo et jusqu'à Colomiers. Par contre, à terme et pour favoriser la ceinture Sud toulousaine, l'extension est prévue dans le projet.

- A hauteur de la station du CHU, est-il prévu une reconfiguration des lignes de bus et des cheminements piétons sur le quartier ?

- Une étude est en cours sur des propositions le long de l'avenue qui borde le CHU. Le chemin de Dardagna permettra de rejoindre le site de l'Hôpital Larrey et d'accéder également à la zone verte de Pech David.

Pour les bus : la ligne 88 sera remplacée pendant la période des travaux par une navette entre le CHU et l'Université Paul Sabatier. La fréquence de la ligne 54 sera augmentée surtout aux heures de pointe (10 mn au lieu de 20 mn actuellement) et se substituera à la ligne 88. Cette augmentation permettra également d'améliorer les transports avec les différentes connexions existantes.

- Actuellement, les bus existants sont bruyants et polluants, quelles améliorations sont envisagées ?

- Il est prévu un renouvellement de la flotte bus avec des véhicules hybrides plus performants, plus silencieux et plus adaptés aux enjeux environnementaux. Cette amélioration sera progressive.

## **2 – POINT SUR PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL-HABITAT**

→ Présentation par Eric GOSSET et Laurie MAYET – voir diaporama de présentation

### ***Séance de questions / réponses avec la salle :***

- Un riverain s'interroge sur l'harmonie et l'esthétique des constructions et des permis accordés : sur la route de Narbonne on peut voir un immeuble violet et sur Montaudran une esthétique qu'il juge disgracieuse.

- Selon Madame LAIGNEAU, on ne peut pas parler d'esthétique car c'est trop subjectif, on parle plutôt de charte de qualité et de cohérence vis-à-vis de l'environnement du projet. C'est pourquoi

dorénavant, la Mairie de Toulouse et la Métropole travaillent sur un urbanisme de projet comme évoqué lors de la présentation sur le diaporama.

Notre rôle est de défendre les intérêts de chacun : propriétaires, promoteurs et Métropole. Les projets sont étudiés lors des revues de projet. Chaque promoteur arrive avec un avant-projet (forme urbaine, volumétrie, un programme) qui est étudié lors de ces réunions entre élus, architecte-conseil. Une opportunité du projet est resituée en fonction de nos orientations politiques. Se met ensuite en place une continuité de travail sur le projet avec des chefs de projet.

Notre souhait est de favoriser le travail sur la qualité avec le choix et la cohérence de matériaux et de veiller à une certaine sobriété. Ceci sera satisfaisant pour tous.

Montaudran est une ZAC installée sur un terrain vierge donc c'est un sujet différent avec un intérêt particulier confié à un opérateur qui est OPPIDEA, concessionnaire de l'ensemble. Ce travail a débuté en 2006.

En contre-partie de la vente de ces terrains, OPPIDEA finance des équipements publics, la voirie, un projet d'aménagement avec un cœur de quartier. Une vraie vigilance sur la cohérence entre les bâtiments est souhaitée par la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole.

Ce projet immobilier se composera d'un noyau économique avec des entreprises innovantes (B612), la Halle de la Machine, le Jardin de la Ligne ouvert depuis plus d'un an, d'un patrimoine culturel ancien avec l'ouverture du Musée de l'Envol des Pionniers de l'Aéropostale, la Piste des Géants... et d'un cœur de quartier avec une place commerciale.

Le projet immobilier se travaille sur une cohérence avec le projet d'ensemble.

- Un riverain souhaite avoir des réponses sur le futur projet immobilier de CDC Habitat à Sauzelong.

- Pour rappel, des réunions ont eu lieu avec les comités de quartier, l'équipe de CDC Habitat, les élus pour travailler sur ce projet. Un travail de concertation se met en place.

Madame LAIGNEAU rappelle que le projet de construction de 1 200 logements n'est pas d'actualité et que le nombre de 500 logements sociaux reste à l'identique.

- Les riverains s'interrogent sur le devenir de leur quartier avec ces nouveaux projets : problème de circulation, de changement d'identité du quartier,...

- Madame LAIGNEAU rappelle que sur d'autres quartiers toulousains les projets immobiliers récents ont valorisé la vie dans les quartiers comme à la Cartoucherie (festivals, commerçants), Borderouge avec le quartier de la Maourine... D'autres secteurs comme la route de Narbonne, axe entrant sur toulousain, est un secteur à renouveler.

Madame LAIGNEAU rappelle l'importance de l'urbanisme de projet qui s'attache à préserver, à accompagner, à renouveler et à restructurer les territoires ; ceci en ayant un regard global sur l'évolution possible du site. Il y a un droit à construire avec différents promoteurs. Il faut aussi préserver certains quartiers toulousains pour limiter une offre trop importante.

### **3 – TOULOUSE + VERTE**

→ Présentation par Étienne BOUVIER – voir diaporama de présentation

#### ***Séance de questions / réponses avec la salle :***

Sur le quartier 5.2, deux propositions de végétalisation de l'espace public sont en cours : rue Urbain de Guichen et rue de la Charbonnière.

La Mairie de Toulouse souhaite l'implication des habitants et une palette végétale est à leur disposition.

- Un riverain s'interroge sur l'entretien des espaces végétalisés, certains ne sont pas entretenus.
- La collectivité ne possède pas toutes les clés. Il est très difficile de lutter contre le manque de civisme de certains habitants. La propreté est l'affaire de tous dont les usagers de l'espace public. Le Mairie de Toulouse et la Métropole se sont engagées dans une campagne de communication sur ce sujet.
- Concernant le dispositif « Des Fleurs sur mon mur », qui compte aujourd'hui 350 réalisations, pourquoi ne pas planter des jardinières sur les trottoirs pour éviter le stationnement abusif ?
- C'est une idée à étudier. Par contre, une vraie implication des habitants pour leur entretien sera nécessaire. Des études seront nécessaires car les trottoirs ont plusieurs contraintes (largeur, hauteur,...).

*Une proposition de végétalisation des toits plats est également discutée.*

### **4 – ACTUALITES DU QUARTIER**

→ Présentation par Carlos LOURENCO – voir diaporama

#### ***Séance de questions / réponses avec la salle :***

Des riverains font remonter certains problèmes ou dysfonctionnements :

- Avenue du Lauragais : Demande l'implantation de ralentisseurs > Un comptage sera réalisé pour contrôler la vitesse. Problème d'infiltration par rapport aux pieds d'immeubles > ceci nécessitera de refaire les passages bateaux en fonction du type de construction : garage ou logement.

- La piste cyclable de l'INSA : Le revêtement est trop rugueux > Il est indiqué que ce revêtement se patinera avec le temps.
- Avenue de Ranguel : Des interruptions sur la piste cyclable > Le Pôle Territorial indique qu'un nouvel aménagement est prévu.
- Chemin de la Salade Ponsan : Manque de marquage sur le plateau ralentisseur > Il est indiqué qu'il n'est pas nécessaire sur ce type d'équipement.
- Rue du Bonvoisin : Mise à sens unique récente et stationnement alterné en cours de création. Quelques points négatifs sont soulevés qui seront étudiés : largeur trottoir, suivi de la fin du chantier de la nouvelle résidence.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame LACROIX remercie tous les participants, clôture la Commission et invite l'assistance à se retrouver autour d'un pot de convivialité.